

Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique
PREPPER

de la société GLOBACHEM NV

enregistrée sous le n°2020-1327

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) **est accordée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	PREPPER
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	GLOBACHEM NV Brustem Industriepark - Lichtenberglaan 2019 3800 Sint-Truiden Belgique
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences (FS)
Contenant	25 g/L - fludioxonil
Et	dont l'origine est décrite en annexe, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données
Numéro d'intrant	186-2018.01
Numéro d'AMM	2190559
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort le 04/05/2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice des autorisations de mise sur le marché



Marie-Christine de GUENIN